



Facturation 1 an après résiliation

Par **berenjerome**, le **08/04/2009** à **07:42**

Bonjour,

Voilà maintenant un an que j'ai résilié un forfait téléphonie mobile chez virgin mobile et je continue toujours à recevoir des factures par courrier. Pourtant la résiliation à été faites dans les normes, recommandé avec AR et de plein droit puisque c'était un forfait sans engagement.

Je précise que je ne suis pas prélevé puisque j'ai fait opposition à ma banque. Malgré mes nombreux appels et courriels au service client qui reconnait l'erreur je recoit toujours des factures dont le montant grimpe de mois en mois.

Voilà je ne sais pas quoi faire, si quelqu' un peut m'aider je l'en remercie d'avance.

Cordialement.